

Agon-Coutainville

“Il n’y a pas d’autres plans B que la digue, aucun”

Agon-Coutainville

Pétition, études menées : une association met la pression pour la création d’une digue avec enrochement.

“J’ai appris dans *La Manche Libre* que la communauté de communes Coutances Mer et Bocage va planter une seconde rangée de pieux hydrauliques”, se désolait Jacques Saint-Cricq, président de l’Association syndicale autorisée digue Nord et Centre (Asa) le jeudi 8 octobre. Il ne décolère pas, persiste et signe : les pieux ne sont pas la solution. Ceux installés en mai 2017 ont d’ailleurs déjà subi trois tempêtes (janvier 2018, novembre 2019 et février 2020), et la dune continue de s’effondrer. Plus grave encore, ils empêcheraient même la dune de se régénérer, du fait de la régression du niveau de la plage.

Plus de 1 000 signataires pour la pétition

Le constat pour l’Asa est clair : “Il n’y a pas d’autre plan B que la digue, aucun. Et rien ne bouge !”, martèle le président. Ce projet de création d’une digue promenade souple adossée à la dune de la Poulette à Coutainville “permettrait de protéger Coutainville et la cale pour au moins 45 ans.” Le président n’hésite pas à faire un parallèle avec Lacanau, en Gironde, qui “a réussi. Ils ont 15 ans d’avance sur nous”.

La peur d’une brèche dans la dune menaçant les 167 habitations, la station d’épuration, le collège, et l’activité des 13 conchyliculteurs installés derrière le cordon dunaire oblige l’association à accélérer le pas. Premier acte en août, avec une pétition réunissant depuis un millier de signatures : “730 signataires en ligne, 280 sur papier dans les commerces et bars”, précise Isabelle Daridon, vice-présidente. En outre, 235 d’entre elles, envoyées à la préfecture de la Manche fin août et début septembre sont restées sans réponse. L’association compte sur des soutiens : le maire d’Agon, de Blainville, sans oublier, le groupement d’intérêt économique des 13 conchyliculteurs, “important sur le plan de l’éthique. On ne peut pas faire un projet sans que les intéressés ne soient dedans”, précise Jacques Saint-Cricq.

Deux études sur les impacts environnementaux

En parallèle, l’Asa a lancé, avant le printemps 2020, “une étude faune et flore qui est bouclée. C’est le premier volet d’une étude environnementale” indispensable pour le projet. “Actuellement, une autre étude sur les impacts de notre projet est en cours. Elle sera restituée fin novembre”, ajoute le président. La partie la plus fragile serait, selon lui, “celle côté marais, que la digue ne toucherait pas” et qui compte des espèces protégées. “On s’aperçoit que l’emplacement de la digue s’adosse à la dune et ne l’écrase



L’Association syndicale autorisée digue Nord et Centre estime que les pieux hydrauliques empêcheraient le cordon dunaire de se régénérer, du fait de la baisse du niveau de la plage.

pas”. Hespère rencontrer la Direction régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement (Dreal) fin 2020

pour présenter les résultats de ces études et “leur demander quoi faire. On ne devrait pas avoir trop de problèmes à les convaincre”.